

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Privilégier le prélèvement automatique mensuel permet à l'institut Privé Alif d'établir un budget prévisionnel.

IMPORTANT

Il faut obligatoirement nous transmettre votre RiB pour que la banque autorise le prélèvement

ICS : FR98ZZZ491103

Autorisation de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Institut privé Alif à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Institut Privé Alif.

Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Nom et prénom :

Adresse complète :

Adresse e-mail :

Tél. mobile : Tél. fixe :

MANDAT DE PRELEVEMENT - SEPA

J'autorise l'Institut Privé Alif à prélever chaque mois sur mon compte la somme de :

Montant : €

Type de prélèvement : Récurrent (*Mensuel*)

Référence Unique du Mandat (*ne pas remplir*) : | A | L | I | F | 0 | | | | | |

COMPTE A DEBITER

IBAN-Numéro d'identification International du compte bancaire

BIC-CODE

Coordonnées de l'établissement du compte à débiter :

Nom :

Adresse complète :

Désignation de l'organisme encaisseur

Association : Institut Privé Alif

8 rue Boudeville, 31100 Toulouse

Fait à : le / /

Signature :